

Osez la solution coopérative pour une bonne performance économique conjuguée à une bonne empreinte territoriale !

Les sociétés coopératives apportent des réponses aux grandes transitions économiques, sociales et sociétales depuis toujours. Dans le contexte post-Covid, la Région Bourgogne Franche-Comté doit se saisir de l'opportunité coopérative pour soutenir un autre modèle de société :

Des entreprises créatrices d'emplois durables

La crise sanitaire renforce la volonté d'une économie plus citoyenne. La non délocalisation comme la relocalisation des emplois apportent du sens aux territoires où différentes parties prenantes (entrepreneurs, acteurs du développement économique, collectivités publiques) peuvent apporter leur contribution. La solution coopérative s'ouvre à tous les secteurs, de l'industrie à la construction, du commerce à l'énergie et à l'environnement, de la culture au sport, des transports aux services.

Des entreprises aux mains des salariés

La reprise d'entreprises par les salariés, devenus associés, au-delà du maintien des emplois et des savoir-faire sur les territoires, est un gage de pérennité et de performance. Près de 32 000 emplois coopératifs proviennent d'une transmission, d'une reprise à la barre ou d'une transformation.

Des entreprises engagées dans la transition écologique

Avec déjà 21 % des Scop et des Scic actives fin 2020, c'est 11 000 salariés pour 985 millions d'euros de CA qui œuvrent dans des ressourceries/recyclage, le commerce et les produits bio ou écologiques, la construction/rénovation de bâtiments écologiques, la mobilité durable et les énergies renouvelables.

Des exemples à l'appui

La relocalisation de biens essentiels sur le territoire français

La Coop des Masques est née d'une volonté de regrouper tous les acteurs économiques et toutes les structures directement concernées autour d'un projet commun : relancer la fabrication de masques. La Coop des Masques permet à tout un chacun de s'engager dans un projet porteur de sens et bénéfique pour le territoire et répondant à un enjeu de santé public.

La préservation d'un savoir-faire technologique rare

L'entreprise SET (Smart equipment technology), leader mondial des équipements d'assemblage pour capteurs à infra-rouges, est mise en difficulté par son actionnaire américano-suédois et dépose le bilan. Les salariés reprennent leur entreprise sous forme de Scop, face à une offre concurrente menée par une multinationale cotée au Nasdaq.

L'énergie verte dédiée à la transition citoyenne

Jurascic (SCIC Energies des Citoyens) est une société coopérative qui investit, par le biais du financement citoyen, dans des projets d'énergies renouvelables en Bourgogne-Franche-Comté.

Et bien d'autres encore dans les secteurs:

- . Du recyclage/tri des déchets avec EBS Le Relais, Groupe Demain;
- . Du commerce de produits bio ou écologiques avec les Biocoop Bioptimiste à Champagnole, En Vie Bio à Lons-Le-Saunier, La Canopée à Besançon ou encore Bio Saône à Vesoul;
- . De la construction/rénovation de bâtiments écologiques avec Abricop, Demain Habitat ou encore la Manufacture des Usines Réunies;
- . De la mobilité durable avec le réseau d'autopartage Citiz, Tout en Vélo et VéloConnect.



3 611

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

67 200

EMPLOIS

Scop
2 409
(Sociétés
coopératives
et participatives)

Scic
1 060
(Sociétés
coopératives
d'intérêt collectif)

Coop Loi 47
142

56 680
dans
les Scop

9 700
dans
les Scic

820
dans les
Coop Loi 47

Chiffre d'affaires agrégé

de **6,3** milliards d'€

+ 53% de SCOP et SCIC en Bourgogne Franche Comté en 10 ans.

Propositions

Faciliter l'investissement dans une économie plus équilibrée et plus durable

La subvention Emploi Tremplin Scop – Scic

Aujourd'hui, la Région Bourgogne Franche-Comté soutient la création, la transmission et la reprise d'entreprises sous statut SCOP et SCIC à travers la subvention Emploi Tremplin. **La Région Bourgogne Franche-Comté doit maintenir ce dispositif, qui encourage la création, reprise et transmission d'entreprises ancrées dans leur territoire et participant à la création et à la conservation du savoir-faire et des emplois en Bourgogne Franche-Comté.** Cette subvention est une aide précieuse au démarrage des SCOP et SCIC en venant consolider les fonds propres de ces dernières et en encourageant le sociétariat salarié.

#1

Accroître les transmissions d'entreprises saines

28 coopératives financées par le dispositif Emploi Tremplin depuis 2017 dont 26 encore en activité

Apporter les solutions de financement, un petit coup de pouce aux transmissions d'entreprises

La clé de la réussite porte sur l'implication des salariés, gage de pérennisation. Cette voie est déjà une réalité avec, à fin 2020, plus de 1 300 Scop et Scic issues de différentes reprises par les salariés. Elles comptent près de 32 000 salariés et génèrent un CA de près de 3 milliards d'€. Ces coopératives connaissent un taux de pérennité à 5 ans de 87 % pour les transmissions saines.

La reprise par les salariés peut intéresser tant au point de vue du cédant (qui cherche un acquéreur et qui ne connaît pas suffisamment cette solution), que des salariés repreneurs (qui veulent garder leurs emplois et ne pensent pas possible de réunir les fonds).

La Région BFC peut soutenir et co-financer aux côtés des financeurs solidaires et des banques ces projets de reprises d'entreprises par les salariés. Le maintien de la subvention Emploi tremplin serait un outil pour perpétuer ce soutien financier aux transmissions.



QUELQUES EXEMPLES DE TRANSMISSION DANS LA REGION :

Des Scop de la région telles que les Biocoop La Canopée et En vie Bio, le bureau d'études Urbicand ou encore l'entreprise de couverture Entreprise Pons sont issues de transmissions d'entreprises saines aux salariés.

93 %

100%

C'est le taux de pérennité à 3 ans des transmissions d'entreprise en Scop (1) contre 77% pour les cessions non familiales des PME-ETI en France (2)

C'est le taux de pérennité à 3 ans des transmissions d'entreprise en Scop en Bourgogne Franche-Comté.

(1) Données CG Scop 2020

(2) Données Observatoire BPCE 2017

Soutenir la reprise d'entreprises en difficulté

#2

Permettre aux entreprises en difficulté de retrouver des repreneurs et aux salariés de conserver leur emploi

La reprise d'une entreprise par ses salariés permet de sauver de l'emploi, une activité économique mais aussi d'empêcher la délocalisation de nos savoir-faire. Et les reprises sont fructueuses quand elles sont réalisées par ceux qui connaissent le mieux l'activité de l'entreprise.

Ainsi, les coopératives issues de reprises à la barre connaissent un taux de pérennité à 5 ans de 70 %.

Alors que s'annonce une période difficile avec la fin du soutien exceptionnel de l'Etat aux entreprises pour faire face aux conséquences de la Covid-19, **la Région BFC a un rôle essentiel à jouer pour préserver le maintien de l'activité et de l'emploi en soutenant les salariés comme potentiels repreneurs et détenteurs du savoir-faire.**

Propositions

Transformer l'économie en relocalisant la production et l'emploi

#3

Développer les entreprises coopératives pour dynamiser la transition écologique

Par la promotion des modèles coopératifs comme forme d'entrepreneuriat privilégiée aux côtés des partenaires territoriaux, l'intérêt d'accompagner et d'investir dans les projets à gouvernance partagée impliquant plusieurs parties prenantes peut résoudre en commun les enjeux du développement durable. La solution coopérative sera sans aucun doute un gage de réussite pour le « Green Deal » ou « Pacte vert » amené à se déployer sur les territoires.

Promotion et production d'énergies durables, amélioration de l'efficacité énergétique, économie circulaire, protection de la biodiversité, nouvelles mobilités, sont autant de champs investis par les Scop et les Scic. C'est une structure qui fait sens car elle est porteuse de valeurs indissociables de la transition écologique : démocratie, place centrale de l'humain, rentabilité au service du projet commun.

DEMAIN HABITAT



Demain Habitat fait de la coopération et de l'insertion ses principes d'action. Entreprise sous statut SCIC, mettant son expertise et son savoir-faire au service du territoire, Demain Habitat coopère avec les acteurs locaux dans un partage de connaissances et compétences et travaille en partenariat avec des entreprises d'éco-construction, tout en formant des personnes en insertion aux nouvelles techniques de bâtiment et à l'utilisation de matériaux locaux.

CITIZ



Pionnier sur les questions d'autopartage, la SCIC Autopartage Bourgogne Franche-Comté, plus connue sous le nom de Citiz, est un acteur important des nouvelles mobilités sur notre territoire régional. Citiz propose ainsi des véhicules en autopartage dans plusieurs villes de la Région, dont notamment Dijon et Besançon et associe à son action tant les acteurs publiques et que ses utilisateurs.

Se tourner vers les Scic pour renforcer la dynamique des initiatives territoriales et nationales

#4

Les partenariats publics/privés sont souvent une réponse aux besoins sociaux et environnementaux dans des secteurs clés : la santé, l'économie circulaire, la mobilité, l'alimentaire, l'énergie, l'habitat, la finance, ... La solution Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) répond aux enjeux de structuration des collectifs (équipe projet, acteurs des filières/territoires, collectivités territoriales) et à la stabilité de leur modèle économique en particulier.

La Scic assure une gestion collective d'un projet économique commun, créant des emplois et un savoir faire non-délocalisable. Elle permet d'associer toutes les parties prenantes d'une activité économique, que ce soit bénéficiaires, clients, producteurs, salariés, bénévoles, investisseurs... **La Région, en tant que collectivité territoriale, peut prendre des parts sociales jusqu'à 50 % du capital, et faire ainsi partie de la gouvernance de SCIC œuvrant dans les domaines relevant de sa compétence tout en s'y associant avec des partenaires privés, des usagers, des citoyens et bien d'autres encore...**



LA MANUFACTURE DES USINES REUNIES

La SCIC Manufacture des Usines Réunies est née sous l'impulsion de la commune de Saint-Loup-sur-Semouse et d'entrepreneurs privés spécialisés dans la conception de modulaires, avec une volonté commune de maintenir une activité locale créatrice d'emplois, faire revivre le site de la Manufacture, et de saisir cette opportunité pour créer un Hameau durable notamment dédié à la résidence de personnes âgées. La SCIC, entreprise d'insertion, répond ainsi à de multiples enjeux de ce territoire Haute-Saônois, tout en associant acteurs publics, partenaires privés et salariés, et en favorisant une logique vertueuse de soutien à l'économie locale et de respect de l'environnement à travers l'utilisation pour ses constructions de bois de Haute-Saône, des Vosges et du Jura, et de matériaux biosourcés.

Propositions

Transformer l'économie en relocalisant la production et l'emploi



Soutenir le développement d'une agriculture locale et collective

Le secteur agricole est en pleine mutation vers des méthodes plus respectueuses de l'environnement, une production et une consommation plus locale mais aussi vers une autre façon d'aborder le métier même d'agriculteur face à des fluctuations et des rémunérations de plus en plus aléatoires.

A la suite du mouvement de concentration des productions agricoles, la transmission des grosses exploitations est problématique. Les jeunes agriculteurs ne peuvent financer et assurer le fonctionnement de telles structures, qui soit ne trouvent pas de repreneurs, soit viennent fusionner avec d'autres grosses exploitations, favorisant l'émergence de super exploitations. Or, de nombreux agriculteurs souhaitent se tourner vers des modes d'exploitation collectif, par exemple en Scop où plusieurs agriculteurs peuvent fusionner et ainsi bénéficier d'un statut de salarié plus protecteur ou en Scic, pour faire converger leurs intérêts communs avec d'autres parties prenantes en favorisant le circuit court et la production responsable.

La Région BFC, en tant que pilote des politiques de l'agriculture et du développement rural, est un moteur essentiel de cette transition, notamment pour les transmissions. Aujourd'hui, l'accès à l'agriculture en Scop/Scic est limitée par les conditions d'octroi de la DJA (dotation jeune agriculteur) qui ne permet que l'installation individuelle. Ouvrir cette dotation aux « salariés associés » ou aux « entrepreneurs salariés associés » et modifier le critère d'âge pour permettre les reconversions professionnelles renforcera le maintien d'exploitations agricoles, en fortifiant leur conversion vers une agriculture plus humaine.

AUX EPIS CURIEUX

En partenariat avec les acteurs publics de leur territoire et le CFPPA de Montmorot, la SCIC Aux Epis Curieux a été créée récemment et reprend les activités de paysan-boulangier de l'ancien GAEC de la Ferme du pain à Gigny dans le Jura. La continuité de cette activité se couple à une volonté des acteurs en présence de permettre le développement de la formation sur site en lien avec le CFPPA de Montmorot et l'installation de nouveaux agriculteurs à travers des espaces test. La SCIC promeut l'agro-écologie, une approche qui leur apparaît allier tous les éléments pouvant relever l'enjeu de l'émergence d'une nouvelle forme d'agriculture : Quantité et qualité de la production, Biodiversité spontanée et cultivée, Circuit court et impact local, Emploi dans les zones rurales.

Sécuriser l'essor du travail autonome en CAE



Les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE) proposent une modalité unique d'exercice de l'entrepreneuriat dans un cadre articulant autonomie, sécurité et coopération. L'entrepreneuriat coopératif en CAE est un puissant levier du développement territorial, à la fois économique, solidaire et durable, avec plus de 12 000 entrepreneurs qui développent leur activité dans des secteurs très diversifiés et un chiffre d'affaires cumulé de 260 millions d'euros.

Le statut d'entrepreneur salarié associé a montré sa résilience durant la crise du Covid (éligibilité au chômage partiel). Avec l'implication des Régions, il s'agit d'opérer un changement d'échelle de cette alternative en doublant le nombre d'entrepreneurs salariés associés en CAE et d'activités économiques durables et rémunératrices au sein des CAE d'ici 2025.

La Région BFC peut relever deux défis : tout d'abord, déployer des outils de financement (avances remboursables, fonds de secours, prêts d'honneurs à taux zéro, abondement au capital social des entrepreneurs) pour aider la création d'activité et son développement malgré la pandémie. Ensuite, assurer la capacité d'accueil et d'accompagnement des CAE sur l'ensemble du territoire, facteur de maintien de leur activité dans la durée, par un appui financier public aux CAE.

CAE BOURGOGNE ET COOPILOTE

La Région BFC compte aujourd'hui deux Coopératives d'Activité et d'Emploi. Elles accompagnent et sécurisent des entrepreneurs salariés de notre territoire dans des domaines diversifiés tels que le conseil, la formation, le bâtiment, le numérique, les multimédias, la communication, l'artisanat ou encore le service à la personne.



> De la solidarité

. Des outils financiers développés par et pour les Scop et les Scic (prêts et titres participatifs, garanties)

74 millions d'euros d'investissements dans les coopératives

. Création du PPES (prêt participatif d'entraide et solidaire) avec 2,7 millions d'euros versés à 126 Scop et Scic durant le confinement.

. Chèques services pour un total de 230 000 euros versés aux salariés les plus en difficulté par l'Union Sociale des Scop et Scic.

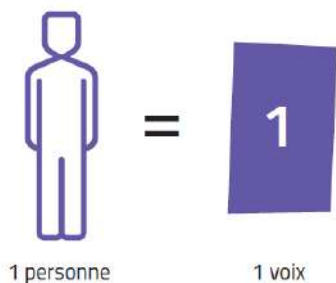
> Les Scop et Scic, une réponse possible au bien vieillir ensemble

2 exemples d'initiatives innovantes en France dans la silver économie :

. La Scic Hacoopa, projet d'habitats inclusifs pour personnes âgées, contribue aux échanges intergénérationnels au coeur des quartiers.

. La Scic Les 3 Colonnes finance le maintien à domicile des personnes âgées grâce au viager solidaire.

> Une gouvernance partagée



> Une répartition équitable des bénéfices

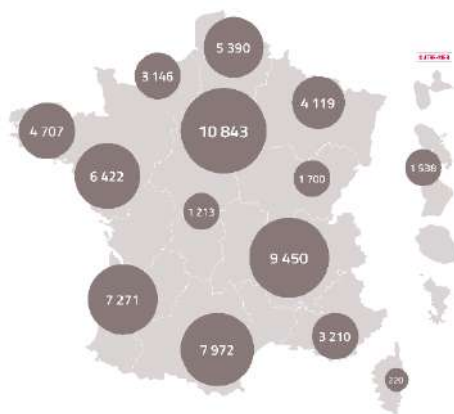


36 %

C'est la moyenne des ratios total fonds propres sur total bilan des sociétés coopératives, ce qui témoigne de leur bonne solidité financière.

* Source : Liasses fiscales 2019

> 3 611 entreprises et 67 200 emplois non délocalisables



> De la croissance

+30 %

C'est la progression du nombre d'emplois coopératifs en 5 ans